



DIPLOMATIE

Quatre nouveaux ambassadeurs reçus par le chef de l'État



Mandan Lal Raigar



Mirosljub Jevtic



Chasper Sarott



Justin Inzun Kakiak

Nommés à la tête des missions diplomatiques de leurs pays au Congo, les nouveaux ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de l'Inde, de la Serbie, de la Suisse et de la République démocratique du Congo

ont présenté le 26 décembre, au Palais du peuple, leurs lettres de créance au président de la République, Denis Sassou N'Guesso. Mandan Lal Raigar, Mirosljub Jevtic, Chasper Sarott et Justin Inzun Kakiak, ont tour à tour

exprimé leur satisfaction de prendre leurs fonctions et assuré le chef de l'État de leur volonté de raffermir les liens d'amitié et de coopération avec le Congo.

Page 16

CONGO-RUSSIE

Une coopération multiforme fructueuse



L'ambassadeur russe en fin de mandat au Congo

L'ambassadeur sortant de la République fédérale de Russie, Gueorguy Tchépik,

a qualifié de fructueuse la coopération entre son pays et le Congo dans plusieurs domaines. Au cours d'une conférence de presse consacrée au bilan de son mandat en terre congolaise, le diplomate russe a indiqué que le Congo compte parmi les Etats de l'Afrique avec lesquels la Russie entretient des relations d'amitié et de confiance, notamment en matière d'octroi des bourses civiles où le quota des étudiants est envisagé à la hausse.

« Les liens économiques entre les deux pays portent un caractère stable et multiforme. Les sociétés russes s'intéressent au marché congolais et des projets importants se mettent en place dans le secteur de l'énergie, à savoir le projet de l'oléoduc », a-t-il précisé.

Page 9

EGLISE CATHOLIQUE

L'épiscopat congolais récuse la bénédiction des couples de même sexe



Les évêques du Congo

A l'instar d'autres conférences épiscopales d'Afrique et d'ailleurs, l'épiscopat du Congo récuse le « Fiducia Supplicans » proposé par le Saint-Père, le pape François, concernant les bénédictions des couples de même sexe.

« ... Au nom de notre fidélité à l'Évangile, par respect pour notre patrimoine culturel et pour le bien de la famille humaine, il nous est impossible, nous archevêques et évêques du Congo de permettre la bénédiction des unions évoquées dans le Fiducia

Supplicans », a précisé l'archevêque de Brazzaville et président de la Conférence épiscopale du Congo, Mgr Bienvenu Manamika Bafoukouahou, dans une déclaration rendue publique le 23 décembre à Brazzaville.

Page 5

ORDRE NATIONAL DES MÉDECINS

Le respect de l'éthique préoccupe le nouveau bureau

Placé à la tête du Conseil National de l'Ordre des médecins du Congo, en remplacement de Léon Hervé Iloki, le Pr Alain Mouanga entend œuvrer, avec tout son bureau, pour le respect de l'éthique de la profession afin d'éviter l'exercice illégal de la médecine par des personnes qui ne le sont pas. Dans l'optique de tenir cet engagement, le nouveau président de l'Ordre national des médecins veut s'appuyer sur les fondations bâties par ses prédécesseurs qu'il considère comme ses maîtres. « C'est sur la base de ces fondations-là que nous allons construire la réforme et le renouveau », a-t-il fait savoir.

Page 5

Éditorial
Noël « sèche »

Page 2

ÉDITORIAL

Noël « sèche »

Les Brazzavillois ont passé la Noël sans eau ni électricité. Deux mois avant, la société Énergie électrique du Congo avait assuré ses abonnés de toutes les dispositions qu'elle avait prises pour que la période de fête soit sans perturbations électriques.

De son côté, la direction générale avait pris le soin de donner la date de la fin des travaux de réparation sur les lignes électriques concernées avant de la modifier plusieurs fois. Les Brazzavillois ne laissaient plus un seul jour passer sans consulter le calendrier. Était-ce l'effet d'annonces ? La situation a empiré de plus belle manière.

En ce qui concerne l'eau, rien ne surprend parce qu'à Brazzaville l'eau ne peut pas couler au robinet pendant une semaine sans interruption. Dans certains quartiers, on passe des mois entiers sans voir une goutte d'eau coulée au robinet.

L'eau et l'électricité, c'est la vie, dit-on ! Le calvaire auquel sont soumises les brazzavilloises, les pousse à mettre en doute cette assertion dont l'évidence se vérifie pourtant aisément.

Sous un soleil de plomb, on a assisté, le jour de la Noël, à des scènes surréalistes où des personnes sont entassées autour des forages et autres points d'eau pendant que les enfants attendent impatiemment le festin.

En dépit des efforts des pouvoirs publics depuis plusieurs années pour une meilleure desserte en eau et en électricité de Brazzaville, rien ne change. Que se passe-t-il réellement ?

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

Le Comité central du PCT convoqué les 26 et 27 décembre

La dixième réunion du bureau politique du Parti congolais du travail (PCT), tenue le 23 décembre à Brazzaville, a débouché, entre autres, sur la convocation de la cinquième session du Comité central, les 26 et 27 décembre.

Les participants à la dixième réunion ordinaire du bureau politique ont, par ailleurs, adopté le rapport des élections sénatoriales du 20 août 2023 ; le rapport des activités du bureau politique ; le projet de budget, exercice 2024, ainsi que le programme d'activités de l'année prochaine. Le point portant sur le code éthique du PCT sera, quant à lui, examiné lors des sessions à venir. Une fois adopté, le code éthique réglementera les comportements des membres du parti dans l'intervalle des décisions, au-delà

des statuts et du règlement intérieur du Comité central.

Le secrétaire général du PCT a rappelé à l'ouverture des travaux que l'objectif phare du programme d'activités 2023 « a été de gagner les élections sénatoriales du 20 août, préalable absolu à l'atteinte de l'objectif général n°1, à savoir conserver le pouvoir ». Pierre Moussa a ajouté : « Bien que notre parti ait réussi à obtenir 52 sièges sur les 72 que compte le Sénat, confortant ainsi incontestablement son leadership au sein de la chambre haute

du Parlement, il nous revient à tirer, en toute responsabilité, les enseignements de notre participation à ces échéances pour davantage d'efficacité lors des élections à venir ».

Selon lui, pour renforcer la résilience du parti en 2024, les défis à relever sont tout aussi importants que ceux de l'année qui s'achève. Notons que tous les documents adoptés par le bureau politique seront soumis au Comité central dont la réunion s'ouvre ce 26 décembre à Brazzaville.

Pour rappel, la fin de cette année est marquée par la conclusion de la quatrième revue du programme de facilité élargie de crédit entre le gouvernement et le Fonds monétaire international (FMI). « Une revue qui s'est achevée sur les bons offices avec le décaissement de 43 millions de dollars à l'Etat congolais pour donner un coup de pouce à l'économie nationale. L'autre bonne nouvelle, c'est que nous assistons actuellement à la poursuite des réformes économiques et financières toujours dans le cadre de nos négociations avec le FMI », s'est réjoui le chef du département de la communication et des technologies de l'information du PCT, Parfait Iloki.

Parfait Wilfried Douniama

« Une revue qui s'est achevée sur les bons offices avec le décaissement de 43 millions de dollars à l'Etat congolais pour donner un coup de pouce à l'économie nationale. L'autre bonne nouvelle, c'est que nous assistons actuellement à la poursuite des réformes économiques et financières toujours dans le cadre de nos négociations avec le FMI »

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngonon

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

VIE DES PARTIS

La classe politique appelée à privilégier l'intérêt de la nation

Le Premier secrétaire de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), Pascal Tsaty-Mabiala, au cours d'une conférence de presse animée le 23 décembre, à Brazzaville, a passé en revue la situation politique, économique et sociale du pays, avant de souligner la nécessité pour la classe politique de « prendre du recul pour ne privilégier que l'intérêt supérieur de la nation ».

Après le tour d'horizon de l'actualité nationale, le chef de file de l'opposition congolaise a estimé que le Congo qui sort progressivement de la crise économique et financière qui l'avait considérablement impacté depuis 2014 mérite encore plus de rigueur dans la gestion et l'assainissement des finances publiques. Il a pris acte des quatre revues réussies des missions du Fonds monétaire international pour la conclusion d'un accord de Facilité élargie de crédit. « Ces efforts devraient être encouragés et consolidés. Toutefois, l'opposition en général, et l'Upads, en particulier, sont préoccupées par les questions relatives au renforcement de la démocratie, à la préservation de la paix et de l'unité nationale. Le moment est venu de nous mettre au-dessus de nos divergences afin d'offrir au Congo ce qu'il peut avoir de meilleur pour le bien-être de la postérité », a indiqué Pascal Tsaty-Mabiala.

Sur le plan politique, le Premier secrétaire de l'Upads a, par exemple, déploré le fait que certaines recommandations de la concertation politique de mars 2022 à Owando ne sont toujours pas prises en compte par l'exécutif.

C'est ainsi qu'il a demandé au gouvernement de commencer à traiter l'ensemble des questions latentes et lancinantes liées à la gouvernance électorale. « Ces questions doivent trouver des solutions de manière consensuelle telle qu'il a été décidé à Owando, notamment en y faisant participer les états-majors politiques », a-t-il souhaité.

Parlant de la décentralisation, l'Upads a suggéré la mise en place d'un cadre permanent de concertation des acteurs concernés, afin, a-t-elle dit, que ce mécanisme puisse apporter de solutions aux problèmes de la population. Elle a également suggéré la prise en main par le ministère délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local des entités placées sous sa tutelle par l'application de tous les textes régissant ce mécanisme en République du Congo ; la création de petites unités de production au niveau local pour accompagner les collectivités locales territoriales dans la réalisation des projets communautaires.

Une grâce présidentielle en faveur des prisonniers et exilés
S'agissant de l'apaisement, de la paix et de la concorde nationale,



Pascal Tsaty-Mabiala

l'Upads a déploré le fait que certains Congolais sont encore en exil et d'autres privés de liberté. « Le pardon de la République, à travers une grâce présidentielle, est encore possible. Au nom de la cohésion nationale, l'Upads demande très respectueusement au président de la République, garant de l'unité nationale, de prendre cette mesure en faveur des leaders politiques se trouvant soit en prison, soit en exil. L'histoire lui en saura gré et le peuple

l'en remerciera », a plaidé Pascal Tsaty-Mabiala.

Sur le plan économique, la principale formation politique de l'opposition estime que les réformes dans le domaine des finances publiques, notamment leur informatisation, attendent d'être appliquées. D'où l'urgence de corriger cette faiblesse structurelle qui fait dépendre l'économie congolaise des contingences extérieures. Pour ce faire, l'Upads sollicite la création d'une banque agricole au profit des coopératives et des

petits producteurs ; la réalisation du projet du barrage hydro-électrique de Sounda ; la réfection du Chemin de fer Congo-Océan ; le désenclavement de la Likouala.

Au plan social, l'ancien parti au pouvoir propose l'adoption et la publication du plan d'apurement de la dette sociale ; la reprise du paiement de la bourse des étudiants à partir du fichier de 2017 ; la prise des mesures d'accompagnement liées à l'augmentation des prix de l'essence et du gasoil à la pompe.

La conférence de presse marquant également la rentrée politique de l'Upads, Pascal Tsaty-Mabiala a abordé la question de la campagne d'adhésion et d'enrôlement des militants qui se déroule actuellement. Selon lui, le défi à relever reste la reconquête du niveau de l'Upads des années 1992. « Cette campagne a le mérite d'être une toute première expérience depuis la création de l'Upads et a vocation à connaître le nombre des militants en vue de constituer notre base de données. Le parti veut rajeunir ses rangs pour plus de vigueur et de dynamisme », a conclu le Premier secrétaire de l'Upads.

Parfait Wilfried Douniama

MAIRIE DE BRAZZAVILLE

Plus de 200 élèves visitent les monuments historiques

Dans le cadre de son initiative « A la découverte de Brazzaville », le bureau exécutif du Conseil départemental et municipal de Brazzaville a organisé, le dimanche, une excursion spéciale pour faire découvrir à une poignée d'écoliers de la capitale quelques monuments et symboles historiques.

Plus de deux-cents élèves du primaire sélectionnés dans plusieurs arrondissements de Brazzaville ont participé à la visite guidée, initiée par le Conseil départemental et municipal pour enrichir leur culture sur l'histoire de la ville capitale.

« Vous allez visiter les symboles et monuments de la ville de Brazzaville, en commençant par la mairie, précisément le bâtiment annexe où logeait Fulbet Youlou, le Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza ainsi que le monument Schœlcher. En cette fin d'année, à titre de cadeau, le bureau exécutif du Conseil départemental et municipal de Brazzaville vous a offert cette visite guidée pour que cela intègre désormais votre culture historique de la ville capitale », a indiqué le député maire de Brazzaville, Dieudonné Bantsimba. Le bureau exécutif dudit



Une vue des élèves posant avec le bureau exécutif du conseil municipal/Adiac

conseil a rappelé aux élèves trois dates historiquement importantes qu'ils doivent retenir. Il s'agit, selon lui, du 28 novembre 1958, date de

la proclamation de la République du Congo ; celle du 15 août 1960 à laquelle le pays a accédé à son indépendance ainsi que celle du 10 juin dé-

diée à la concorde nationale. De même, ces élèves ont été édifiés sur les symboles de la République (le drapeau national, la devise, l'hymne

national, les armoiries de la République, le sceau de la République et le portrait du président de la République).

Firmin Oyé

AFFAIRES

La société congolaise Sapro va investir 44,4 milliards FCFA au port de Douala

La convention relative à l'aménagement d'une zone logistique et d'un parking a été signée, le 21 décembre, entre l'administrateur directeur général du groupe Sapro, Paul Obambi, et le directeur général du Port autonome de Douala (PAD), Cyrus Ngo'o.

Le projet sera mis en œuvre par la filiale camerounaise du groupe Sapro Logistics Cameroon (SLC), notamment sur deux sites d'une superficie totale de 15 ha, avec une zone logistique sur 5 ha et un parking de camions sur 10 ha. La zone logistique sera constituée d'un quai de chargement et de déchargement, des chemins de fer, un entrepôt métallique modulable de grande capacité, des aires d'entreposage des conteneurs, des voies de circulation de largeur supérieure à 12 m pour une mobilité plus accrue des engins.

Quant au second site, le parking d'attente de camions, SLC entend y réaliser une aire de parking d'une capacité de 621 semi-remorques et 30 tracteurs de camions. Celui-ci comprendra également une zone de vie avec un bâtiment administratif, un hôtel, une infirmerie, un mini marché, une mosquée, un réfectoire, des espaces de parking pour véhicules léger, un poste de police, une mini-station d'épuration.

Prévus pour une durée de trois ans, les travaux d'aménagement du PAD seront exécutés



Les deux parties lors de la signature de la convention DR

en mode Build-Operate and Transfer. SLC va ensuite exploiter les infrastructures pendant

21 ans pour un investissement de 44,4 milliards FCFA, tandis que le taux de rentabilité in-

terne du projet sur les 24 ans est estimé à 185,1%. Les deux partenaires espèrent créer plus

« L'aménagement d'une zone logistique et d'un parking de camions en zone aval du domaine portuaire fait partie des projets prioritaires retenus par le schéma directeur de développement du Port de Douala-Bonabéri à l'horizon 2050, dans le cadre de l'ambitieux programme de rénovation et de modernisation des installations et des équipements portuaires. Le site offrira des espaces commodes et sécurisés pour le stationnement des camions destinés aux opérations logistiques portuaires et pour la gestion logistique au port de certaines marchandises à l'importation et à l'exportation »

de 250 emplois directs et environ 800 emplois indirects.

« L'aménagement d'une zone logistique et d'un parking de camions en zone aval du domaine portuaire fait partie des projets prioritaires retenus par le schéma directeur de développement du Port de Douala-Bonabéri à l'horizon 2050, dans le cadre de l'ambitieux programme de rénovation et de modernisation des installations et des équipements portuaires. Le site offrira des espaces commodes et sécurisés pour le stationnement des camions destinés aux opérations logistiques portuaires et pour la gestion logistique au port de certaines marchandises à l'importation et à l'exportation », a indiqué Cyrus Ngo'o.

Rappelons que le programme de développement du port repose sur deux principaux axes stratégiques : d'une part l'amélioration de l'existant à travers la rénovation et l'optimisation des infrastructures du site portuaire actuel, et d'autre part, l'extension future du port vers un nouveau site portuaire en eau profonde au lieu-dit Manoka.

Fiacre Kombo

ORDRE NATIONAL DES MÉDECINS DU CONGO

Le respect de l'éthique préoccupe le nouveau bureau

Enseignant-chercheur en psychiatrie à l'Université Marien-Ngouabi, le Pr Alain Mouanga, est élu président du Conseil national de l'Ordre des médecins du Congo pour un mandat de quatre ans. Son action consistera fondamentalement, selon lui, à faire respecter l'éthique et la déontologie.

A la tête du Conseil national de l'Ordre des médecins du Congo, le Pr Alain Mouanga succède au Pr Léon Hervé Iloki. Selon le nouveau président, les missions de l'Ordre sont multiples. Fondamentalement, « nous devons faire la police dans notre profession pour éviter que des personnes qui ne sont pas médecins puissent faire l'exercice illégal de la médecine », a souligné le Pr Alain Mouanga, après son élection lors de l'assemblée générale électorale tenue le 23 décembre à Brazzaville.

Pour bien mener son action à la tête du Conseil national de l'Ordre des médecins du Congo, le Pr Alain Mouanga a promis s'appuyer sur les fondations bâties par ses prédécesseurs qu'il considère comme ses maîtres. « C'est sur la base de ces fondations-là que nous allons construire la réforme et le



Le nouveau président de l'Ordre national des médecins du Congo DR

renouveau », a-t-il fait savoir. Il va également compter sur le concours des membres du bureau dudit conseil dont Jean Daniel Ovaga, vice-président ; François Kokolo, secrétaire ; Closina Mikolele Biyongo, trésorière.

Le président sortant, le Pr Léon Hervé Iloki, s'est dit disposé à accompagner le nouveau bureau du Conseil national de l'Ordre des médecins du Congo. « Vous êtes le garant de l'éthique et de la déontologie de notre profession. Vous devez veiller au respect des principes cardinaux qui en régissent l'exercice. Nous comptons sur vous. Nous serons toujours là pour vous accompagner, vous conseiller », a-t-il promis.

Il convient de souligner que dans ses multiples missions, le Conseil national de l'Ordre des médecins du Congo réglemente l'exercice de la profession ; exerce un pou-

voir disciplinaire concernant les infractions dûment définies et prouvées ; fait respecter le secret professionnel ; juge de manière équitable les conflits entre les praticiens ; veille à la protection des professionnels et de la profession ; sert de conseil aux pouvoirs publics...

En rappel, l'Ordre national des médecins du Congo a été créé par une loi prise en 1997 (Loi N°06-97 du 21 avril 1997). Il a été doté en 2000 d'un décret relatif à son organisation et son fonctionnement (décret N°2000-308 du 3 novembre 2000). Au Congo, les médecins sont regroupés en deux départements. Il y a Brazzaville qui couvre la capitale et l'ensemble des départements de la zone septentrionale du pays ; Pointe-Noire qui regroupe les départements de la zone méridionale.

Rominique Makaya

BÉNÉDICTION DES COUPLES DE MÊME SEXE

L'épiscopat du Congo dit Non

Dans une lettre publiée, le 23 décembre, concernant la déclaration "Fiducia Supplicans" sur les bénédictions des couples en situation irrégulière et des couples de même sexe, les archevêques et évêques du Congo-Brazzaville s'y opposent à la lumière, disent-ils, des Saintes Ecritures et de la foi chrétienne.

« Affermis par le pape François lors de notre visite Ad Limina, en communion avec lui et au nom de notre fidélité à l'Évangile, par respect pour notre patrimoine culturel, et pour le bien de la famille humaine, il nous est impossible, nous archevêques et évêques du Congo Brazzaville, de permettre la bénédiction des unions évoquées dans le Fiducia Supplicans », souligne la lettre des archevêques et évêques du Congo-Brazzaville, signée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville, président de la Conférence épiscopale du Congo. Au-delà de la lettre, une vidéo du Mgr, dans laquelle il appelle les prêtres à s'abstenir de toute bénédiction de couple de même sexe, aux allures d'une prédication de l'évangile, circule

sur les réseaux sociaux.

Les arguments étalés dans la lettre sont accompagnés des passages bibliques comme pour souligner à grands traits la fidélité de la Conférence épiscopale du Congo-Brazzaville à l'Évangile. Le texte de Genèse 1 : 27 : « Homme et femme, Il les créa » est mis en exergue parmi plusieurs autres textes bibliques. « Dans le respect de nos traditions culturelles sur le mariage que la foi chrétienne a assumées et purifiées à la lumière des Saintes Ecritures, nous pasteurs et peuples de Dieu au Congo-Brazzaville demeurons strictement attachés à l'union d'un homme et d'une femme confirmée par la doctrine de l'Église selon le dessein du Créateur », peut-on lire dans la dite lettre.

Par ailleurs, archevêques et évêques du Congo-Braz-



Le président de la Conférence épiscopale du Congo-Brazzaville, DR

zaville ont invité à la prière et à la paix les prêtres, le peuple de Dieu et tout autre Congolais choqué par les

termes « bénédiction des couples en situation irrégulière et des couples de même sexe » évoqués dans

la déclaration "Fiducia Supplicans".

A dire vrai, il n'y a pas que l'épiscopat du Congo-Brazzaville qui a ainsi réagi à la dite déclaration. Plusieurs pays africains : Cameroun, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Kenya, Togo et bien d'autres ont eu la même réaction. En Afrique de façon générale, l'union des personnes de même sexe est non seulement incriminée par la loi mais aussi et surtout rejetée par les cultures. D'où, bien au-delà de la vérité évangélique, les hommes de Dieu du continent y compris les fidèles, épris de ces valeurs culturelles qui fondent leur identité, ne peuvent pas adhérer à l'idée de procéder à la bénédiction des couples de même sexe. Ils mettent ainsi une croix sur la déclaration "Fiducia Supplicans".

Rominique Makaya

FÊTE DE LA NATIVITÉ

Le Lions club Brazzaville offre des vivres aux orphelins

Les membres des différents clubs de Brazzaville ont organisé, le 24 décembre, une grande opération de partage et distribution des produits alimentaires ainsi que des jouets au profit de certains orphelinats de la ville capitale.

Le don des Lions club à l'endroit des enfants démunis est le fruit d'une collecte organisée du 21 au 23 décembre à Casino. Les clients de ce supermarché ont, durant trois jours, offert de divers produits aux membres du Lions club qui, à leur tour, ont complété certains produits puis assuré la distribution.

Quatre sites étaient à l'honneur. Ils ont lancé l'opération à la communauté Flamme de la trinité à Kin-soundi puis à l'orphelinat St-Joseph de Moukondo. Par la suite, les Lions de Brazzaville ont fait un véritable marathon pour rejoindre les locaux de l'orphelinat Pape-François, dans les profondeurs du quartier Ibalico village, à Djiri. Le point de chute était l'orphelinat Maison notre dame de Nazareth de Mpila.

Les enfants pensionnaires de ces maisons d'accueil ont reçu des jouets donnés gracieusement par le père Noël. Dans sa gibecière, le Lions club a apporté des kits alimentaires, des vêtements, des jouets de divers types, aux filles et garçons.

Partout, la joie était visible sur les visages des bénéficiaires. Ils ont énormément apprécié l'initiative et souhaité qu'elle soit pérenne. « Une maison sans père est une maison malheureuse. Vous êtes des pères, lorsque vous n'êtes pas là, nous sommes tristes, merci beaucoup



Les membres de Lions club de Brazzaville posant avec les enfants/Adiac

pour ce geste de bon samaritain. Nous passons des moments difficiles mais votre présence nous fortifie », a indiqué la sœur Marie Lourde, responsable de la communauté Flamme de la trinité.

Pour le président de la zone 251, Alban Okana, cette activité concerne tous les clubs de Brazzaville. « Comme souvent, nous avons décidé de célébrer ces moments festifs avec les enfants démunis.

Nous sommes présents dans plus de deux cents pays. Cette activité est une tradition dénommée arbre de Noël où les Lions partagent ce qu'ils ont avec les personnes moins nanties », a-t-il indiqué.

Il a, par la même occasion, rappelé le rôle philanthropique du Lions club qui vise à améliorer la santé et le bien-être des personnes démunies.

Rude Ngoma

FÊTE DE LA NATIVITÉ

Des vivres et jouets aux personnes vulnérables de Poto-Poto I

Dans le cadre de la célébration de la fête de Noël le 25 décembre, le député de la 1^{ère} circonscription électorale de Poto-Poto, Rick Gérard Bokilo, a offert des vivres et des jouets à 200 familles vulnérables et à plus de 500 enfants.

La première cérémonie qui s'est déroulée le 22 décembre dans un hôtel de la place, implanté dans le 3^e arrondissement de Brazzaville, a concerné 200 familles pauvres qui ont reçu chacune un kit de vivres accompagné d'une enveloppe d'argent pour bien passer les fêtes de Noël. Rassemblés dans l'enceinte de la Grande école de Poto-Poto, plus de 500 enfants ont reçu des jouets de diverses natures des mains de leur député, Rick Bokilo, qui leur a également offert un repas sur place. Composés, entre autres, des vélos, poupées, voitures, bonnets du Noël, ces jouets ont permis aux enfants sélectionnés de passer non seulement la fête de la Nativité dans l'apothéose, mais également de booster leur imagination.

Le député de Poto-Poto I a, en effet, rappelé que les fêtes de fin d'année symbolisent le moment de partage par excellence, de témoignage, de solidarité entre frères et sœurs. « *C'est pourquoi, dans cet élan de solidarité, nous avons décidé cette année d'offrir des vivres et un accompagnement à nos frères et sœurs de notre circonscription afin de rendre, pour eux, des fêtes de fin d'année conviviales autour d'un bon repas dans la sérénité et la gaieté. Cette cérémonie regroupe 200 familles de ma circonscription à raison de 100 familles par quartier. Nos actions s'inscrivent dans la dynamique prônée par le chef de l'Etat, notre guide* », a précisé Rick Gérard Bokilo. Il a, par ailleurs, exhorté



Le député Rick Bokilo posant avec un échantillon des bénéficiaires/Adiac

les habitants de Poto-Poto à cultiver les vertus de la solidarité et de partage d'autant plus que « *c'est au prix de la solidarité entre citoyen que nous pourrions léguer à nos enfants un Congo uni et prospère. Je réitère mon engagement à demeurer à côté de vous dans ces moments de par-*

tage, de solidarité pour le vivre-ensemble dans notre circonscription », a-t-il conclu.

Un geste salutaire pour de nombreuses familles qui ne savaient plus à quel saint se vouer. Les bénéficiaires ont traduit à leur manière la gratitude au donateur qui n'est pas à son premier geste.

Notons que depuis son élection en 2022, Rick Bokilo a, à son actif, participé à la Cure de jouvence de la basilique Sainte-Anne, la lutte contre le banditisme urbain à travers la réhabilitation de l'éclairage public dans plusieurs rues et porté assistance aux personnes de 3^e âge.

Parfait Wilfried Douniama

Des orphelins de Ouenzé découvrent Brazza Mall

A l'initiative du ministre délégué en charge de la Décentralisation et du Développement local, Juste Désiré Mondelé, plusieurs jeunes issus des orphelinats, des églises implantées dans le 5^e arrondissement de Brazzaville, Ouenzé, ont passé la journée du 24 décembre à Brazza Mall, un site récemment inauguré par le président de la République.

Ils sont venus de plus d'une dizaine d'églises basées, entre autres, dans les quartiers 51, 54 et 59 Ouenzé, ces jeunes orphelins qui ont bénéficié de l'élan de générosité de Juste Désiré Mondelé qui leur a offert un repas et des jouets de Noël. « *En réalité, le 25 décembre, la fête se passe dans un cercle restreint en famille. Comme à l'accoutumée, nous nous retrouvons la veille avec les enfants pour partager leur bonheur. Les enfants nous ont fait revivre notre enfance avec des poésies que nous avons connues par le passé. Ils ont rappelé les couleurs de la République. Brazza Mall, c'est un symbole, c'est l'un des symboles de la renaissance de Ouenzé* », a expliqué le donateur.

Selon lui, le président de la République en inaugurant ce joyau, à quelques jours des fêtes de fin d'année, a donné à la population brazzavilloise et celle de Ouenzé, en particulier, un cadeau de Noël. « *Nous avons pensé rassembler les*



Juste Désiré Mondelé remettant le pagne à Joëlle Waday/Adiac

« En réalité, le 25 décembre, la fête se passe dans un cercle restreint en famille. Comme à l'accoutumée, nous nous retrouvons la veille avec les enfants pour partager leur bonheur. Les enfants nous ont fait revivre notre enfance avec des poésies que nous avons connues par le passé. Ils ont rappelé les couleurs de la République. Brazza Mall, c'est un symbole, c'est l'un des symboles de la renaissance de Ouenzé »

enfants des églises de Ouenzé pour non seulement partager la joie avec les enfants, mais aussi leur faire découvrir ce site. C'est vraiment par ici que va battre le cœur économique de Ouenzé à travers ce Mall qui va générer aussi de l'emploi. Il faut que les enfants de Ouenzé s'approprient ce site et trouvent à exercer les métiers en ces lieux. C'est une occasion pour nous de faire rêver les enfants, leur montrer que ce site leur appartient en réalité. Les enfants nous ont communiqué leur bonheur, leur innocence en fin d'année, nous leur disons merci », a conclu le ministre délégué.

La remise des dons et la découverte de Brazza Mall par certains adolescents a épaté plus d'un enfant. « *Le ministre m'a offert un beau cadeau, un pagne qui restera inoubliable par rapport aux autres. C'est un souvenir qui sera gravé dans ma mémoire* », s'est réjoui Joëlle Waday.

P.W.D.

FÊTE DE LA NATIVITÉ

Des jouets distribués à Makélékélé 4

Le député de la quatrième circonscription de Makélékélé, Claude Ayessa, a offert des jouets aux enfants de sa circonscription afin de passer la fête de Noël dans la gaieté.

Chansons populaires, esquisses de pas de danse, c'est dans cette ambiance que le député de Makélékélé 4, Claude Ayessa, accompagné de la présidente du Groupe de réflexion d'action pour un Congo émergent (Grace), Béline Ayessa, a été reçu par les enfants de cette circonscription électorale.

Après cette ambiance chaleureuse, le député Claude Ayessa, en véritable père Noël, a remis aux enfants des quartiers Kinsoundi, Barrage, Kingouari, Latanaf, Milo, des jouets pour la célébration de leur fête de Noël.

« Avant tout propos, je voudrais d'abord saluer les enfants. Vous m'avez reçu avec beaucoup de chaleur. Aujourd'hui, c'est un jour exceptionnel pour vous. C'est votre fête. J'espère que les jouets que vous aviez reçus vous ont beaucoup plu. Joyeuse fête de Noël et bonne année à vous tous », a-t-il souhaité aux enfants. Après avoir accompli ce geste qui témoigne de l'amour qu'il a toujours manifesté aux enfants de sa circonscription électorale, il a entamé avec eux la chanson qu'ils admirent tous, "Loulendo lua tata".

Tout comme le député de la circonscription 4, la présidente de la Grace, Béline Ayessa, en sa qualité de citoyenne d'honneur de



Le député Claude Ayessa remettant le jouet à un enfant/Adiac

Makélékélé, a, elle aussi, souhaité la bonne fête aux enfants. Ce geste philanthropique n'a pas laissé les enfants bénéficiaires insensibles. Quelques-uns ont remercié le député de la quatrième

circonscription de Makélékélé en ces termes : « Je dis merci au député Claude Ayessa qui nous a remis les jouets, que Dieu le bénisse »

Bruno Okokana

Les enfants de Poto-Poto 3 fêtent en beauté

Afin de permettre aux enfants de la troisième circonscription électorale de Poto-Poto de passer la fête de Noël en beauté, le député Ferréol Constant Patrick Gassackys a octroyé une enveloppe à chaque enfant.



Les enfants de Poto-Poto 3 recevant leurs enveloppes/Adiac

Si d'habitude le député de Poto-Poto 3 remet à chaque enfant un jouet pour passer la fête de Noël, pour cette année, il a changé de formule. Il a voulu tout simplement responsabiliser les enfants en leur remettant des enveloppes afin qu'ils choisissent les jouets de leur convenance. « Nous sommes en fin d'année et nous avons voulu faire des enfants des patrons de leur choix, de ce qu'ils souhaiteraient avoir en réalité. On a eu l'impression que chaque fois qu'on leur donne les cadeaux, parfois les enfants préfèrent d'autres que ceux que nous les avons remis. Voilà pourquoi nous avons décidé de les rendre plus grands. D'où, on a pensé les rendre plus performants et intelligents, donc qu'ils choisissent eux-mêmes librement les jouets qu'ils souhaiteraient s'offrir. Pourquoi ne pas les remettre une enveloppe ; question aussi de changer un peu de manière de faire. Comme l'on dit souvent, tout est mouvement, tout est changement », a expliqué Ferréol Constant Patrick Gassackys.

Pour le député de Poto-Poto 3, tout s'est très bien passé. Ils avaient prévenu des centaines de cadeaux, à l'issue de l'enregistrement des enfants dont dix par ruelle. Au total, ils ont reçu trois cents enfants. Le député dépêchera une équipe pour aller remettre les enveloppes aux absents. « Noël, c'est un plaisir, un bonheur de passer la fête avec les enfants, de leur offrir une petite enveloppe pour qu'ils se fassent plaisir. C'est comme ça que nous la concevons », a déclaré le député de Poto-Poto 3.

B.Z.Ok.

UMNG -UDSN

Consolider les liens de fraternité entre les étudiants

La députée de la deuxième circonscription électorale de Poto-Poto, Charlotte Opimbat, a organisé, le week-end dernier, une visite guidée à l'Université Denis-Sassou-N'Guesso (UDSN), à Kintélé, au profit des étudiants de l'Université Marien-Ngouabi (UMNG) en vue de susciter le brassage et le vivre-ensemble parmi eux.

Une cinquantaine d'étudiants résidant dans les campus Bayardelle et ENAM étaient conviés à l'excursion de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso. La rencontre d'échange d'expériences qui a eu lieu sous la direction du président de l'UDSN, Ange Antoine Abena, a permis aux étudiants des deux institutions universitaires de nouer des contacts entre eux et de raviver la flamme du vivre-ensemble.

Sur le terrain, les étudiants de l'UMNG ont visité l'ensemble des compartiments de l'UDSN en service depuis le 5 février 2021, à savoir l'Institut supérieur des sciences géographiques, environnement et de l'aménagement ; l'Institut supérieur de l'architecture, urbanisme, bâtiment et travaux publics, tous déjà opérationnels.

Dans leur ronde, les étudiants de l'UMNG sont allés jusqu'au centre médical de l'UDSN où les apprenants malades prennent les premiers soins. Ensuite, ils se sont



Echanges entre les étudiants de l'UDSN et ceux de l'UMNG/Adiac

rendus à la centrale thermique et aux campus universitaires où vont loger les étudiants. S'exprimant à cet effet, la députée

de Poto-Poto 2, Charlotte Opimbat, a fait savoir qu'elle attendait de cette rencontre un signal fort. Il s'agira, a-t-elle souligné, de «

consolider les liens de fraternité entre les étudiants des deux universités, de donner une nouvelle vision à nos jeunes étudiants

dans le choix de leur cursus, de contribuer à l'échange d'expériences entre eux et de promouvoir les universités congolaises au niveau international », a indiqué Charlotte Opimbat.

Emu de cette rencontre, le président de l'UDSN a rappelé à tous que son alma mater requiert une double vocation, panafricaine et d'excellence.

« Comme vous le savez, se donner une vocation d'excellence est une chose, mais y parvenir en est une autre et cela nécessite des efforts soutenus dans le temps. Consciente de tous ces enjeux, l'UDSN s'est dotée d'un plan stratégique 2022-2026, qui constitue notre tableau de bord. Ce plan est composé de cinq axes prioritaires, à savoir la transformation de l'étudiant ; l'appropriation de la démarche qualité ; la transformation numérique ainsi que les transformations institutionnelles », a expliqué Ange Antoine Abena.

Firmin Oyé

PUBLI REPORTAGE

Les entreprises de la filière forêt-bois soumettent leurs doléances

Une réunion de concertation entre le syndicat Unibois en présentiel, les membres de la Fédération forêts d'Unicongo (en visio) et le secrétariat permanent du Comité national de concertation entre le secteur privé et les administrations publiques a été organisée le 4 décembre, au siège de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo), dans le but de restaurer et dynamiser le dialogue entre l'administration forestière et le secteur privé forestier pour une concertation responsable des importants sujets ayant trait au secteur forêt-bois.

En présence de Michel Djombo, président du Conseil d'administration d'Unicongo, les entreprises forestières affiliées aux deux syndicats ont égrené les difficultés rencontrées par le secteur bois dans l'exercice de leur profession, des difficultés nées essentiellement des réformes introduites par l'administration dans le secteur et le nouveau code forestier.

Les doléances exprimées sont, entre autres, recréer un climat des affaires qui favorise les investissements dans la transformation plus poussée, revitaliser le fonctionnement du Groupe de travail multi acteurs et équilibrer en terme de composition pour assurer une contribution significative des parties prenantes dans l'élaboration des textes d'application de la loi. Cette démarche garantit une approche collaborative et inclusive. L'interdiction d'exportation des grumes montre un impact négatif pour les recettes de l'Etat et pour les sociétés forestières. Par conséquent, il serait urgent d'élargir l'octroi des autorisations spéciales d'exportation des bois en grumes (accordées seulement aux entreprises asiatiques) à



toutes les entreprises forestières, arrêter le processus d'examen du projet de loi portant partage de production des bois en grumes envoyé au Parlement et attendre les résultats de l'étude d'impacts financés par l'Agence française de développement et le Cafu, en vue

d'une analyse desdits résultats par toutes les parties prenantes. Cette approche se justifie par le fait que le contenu de l'avant-projet de loi est sorti des conclusions de l'étude de FMRI commandée par le gouvernement. A la fin de la réunion, Guy Gervais

Bouanga, secrétaire permanent, s'est exprimé en ces termes : « Le secteur bois est un secteur majeur donc, toutes les préoccupations du bois interpellent l'administration publique. Les doléances recueillies seront amenées au sein de l'administration publique ».

PEFACO HOTEL MAYA MAYA
AÉROPORT INTERNATIONAL DE BRAZZAVILLE

VOUS INVITE À SON
RÉVEILLON DE
Nouvel An

1 PERS : 70.000 XAF COUPLE : 140.000 XAF

31 DEC 2023

DJOSON PHILOSOPHE
& Super nkolo mboka

SPECTACLE
Sambamba

Rumba - Samba - Salsa - Variétés et show

De 20 H 00 à l'aube

Invité
Comédien
Juste Parfait

Infoline
05 604 80 50
05 604 80 35

AVIS DE RECHERCHE

Monsieur Norbi Le Coopérant,

tél : +242 06 995 49 46 /

+ 242 06 919 54 43, cherche cinq

femmes et neuf hommes pour la formation d'une troupe théâtrale.

Profils :

Avoir :

- Un âge entre 18 et 38 ans ;
- Un niveau d'études compris entre le lycée et l'université ;
- Une bonne expression française ;
- Le sens de la mimesis et de l'humour.

Soyez les bienvenus.

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

CONGO-RUSSIE

Gueorguy Tchépik évoque une mission diplomatique fructueuse

Dressant son bilan de fin de mandat diplomatique en terre congolaise, l'ambassadeur de la Russie, Gueorguy Tchépik, a estimé que la coopération entre son pays et le Congo produit des résultats dans divers domaines de coopération.

« Le Congo compte parmi les Etats de l'Afrique avec lesquels la Russie entretient non seulement des relations d'amitié mais aussi et surtout des relations de confiance exemplaire grâce aux liens personnels entre les présidents Denis Sassou N'Guesso et Vladimir Poutine », a souligné le diplomate russe qui s'apprête à quitter le Congo après dix ans de service dont quatre en qualité d'ambassadeur. Le dialogue politique entre les deux pays se porte bien, constate-t-il, comme en témoignent les multiples échanges entre les deux présidents ces derniers temps ; la visite du ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, en terre congolaise, notamment à Oyo en juillet 2022. Malgré un début de mandat difficile à cause de la pandémie de covid-19, la mission diplomatique conduite par Gueorguy Tchépik a fait des grandes réalisations. Sous son mandat, le quota de bourses



L'ambassadeur russe en fin de mandat au Congo/Adiac

octroyées aux étudiants congolais a connu l'augmentation d'une centaine de places pour atteindre au total deux-cent cinquante à ce jour. « Ce qui met le Congo en tête de peloton des pays d'Afrique auxquels la Russie octroie le plus grand nombre de bourses. Il n'est pas exclu que le quota du Congo soit revu à la hausse étant donné que la demande devient de plus en plus forte », selon l'ambassadeur. Par ailleurs, cette mission

diplomatique a largement contribué au succès de la participation de la délégation congolaise au deuxième sommet Russie-Afrique, du 27 au 28 juillet 2023, au cours duquel accords et mémorandums, dans divers secteurs, ont été signés. De septembre 2019 à aujourd'hui, une trentaine de documents ont fait l'objet de signature entre les deux pays. Le travail se poursuit sur une dizaine d'autres documents qui devraient être signés sous peu, a révélé l'ambassadeur. Les liens économiques entre la Russie et le Congo portent un caractère stable et multiforme ; les sociétés russes s'intéressent au marché congolais ; les projets importants se mettent en place dans le secteur de l'énergie ; les deux parties travaillent toujours sur le projet de l'oléoduc. Les accords jumelages entre les villes russes et congolaises se poursuivent dont celle qui a été signée entre Brazzaville et Nijni Novgorod.

Dans le secteur de la santé, le Comité national de lutte contre la covid-19 avait validé l'usage du vaccin « Spoutnik ». Aussi, dans la lutte contre le cancer de la peau en faveur des albinos, les médecins russes ont apporté leur expertise. Les liens entre les ministères en charge de la Santé des deux pays se sont davantage raffermis. « Il faut l'arrivée très prochaine au Congo d'un laboratoire mobile destiné aux études des maladies tropicales négligées », a annoncé le diplomate russe.

L'ambassadeur de la Russie, Gueorguy Tchépik, s'est dit satisfait de sa relation avec la presse congolaise. Il a, en effet, échangé des vues avec celle-ci à plusieurs occasions sur plusieurs sujets concernant le Congo, la Russie et le monde. Selon lui, les liens entre les médias congolais et les médias russes d'expression française notamment devraient davantage être consolidés.

Rominique Makaya

APPUI AU SECTEUR PRIVÉ

UBA-Congo offre des crédits exceptionnels aux PME et PMI

United Bank for Africa (UBA) vient de lancer des facilités de fonds de roulement sous la forme de prêts à court terme ou découverts, ainsi que des facilités de financement d'actifs pouvant aller jusqu'à 150 000 de dollars (près de 90 millions FCFA). Ces nouvelles offres de crédits ont été présentées, le 21 décembre, à Brazzaville, par le directeur général de UBA-Congo, Vincent Ngimbock.

Les facilités de crédits offertes par UBA-Congo sont destinées principalement aux Petites et moyennes entreprises (PME) et Petites et moyennes industries (PMI) évoluant dans les secteurs de l'Agro-alimentaire, de l'Automobile, les produits pharmaceutiques, les transport et logistique. Le produit est ouvert aux PME et PMI basées au Congo, à condition que le montant du finance-

ment sollicité n'excède pas de 25% le chiffre d'affaires annuel moyen réalisé au cours des deux dernières années par l'entreprise.

Contrairement aux autres produits bancaires de UBA, les conditions de garantie sont assouplies et allégées pour les deux types de financement. « S'agissant du financement des actifs d'exploitation, la durée de ce financement est de 4 ans



maximum. Il est assorti des conditions en matière de garantie qui sont plus souples que le financement classique où l'on demande généralement les hypothèques à hauteur de 150% », a indiqué le directeur général de l'UBA-Congo. Pour faciliter l'accès au financement, a ajouté Vincent Ngimbock, le promoteur de la PME ou PMI n'apporte que 15% d'apport personnel et en terme de taux il est de 11%. Mieux, lorsque les promoteurs des entreprises sont des femmes, le taux d'intérêt est fixé à 10%, pour encourager la gent féminine à pouvoir s'impliquer davantage dans le business. Globalement, les modalités de remboursement sont assez souples, cela peut être soit mensuel, soit trimestriel en fonction de l'activité du client.

Notons que les conditions de garantie de ces offres de financement ont été

assouplies grâce à un accord de partenariat conclu entre le groupe UBA et le secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Les financements garantis visent à contribuer à l'éclosion des PME/PMI dans les secteurs d'activité énumérés et à rendre effective l'opérationnalisation de la Zlecaf.

Le financement des PME/PMI à UBA Congo et dans le Groupe UBA se trouve désormais au cœur de nos activités, a martelé Karl Mantot, le responsable des PME/PMI chez UBA. Une grande campagne d'information est donc lancée autour des avantages de ces offres de financements. « La garantie reste un frein quand même au financement des entreprises, mais avec ce produit, nous pensons que nous sommes assez flexible », a assuré Karl Mantot.



GUERRE ISRAËL-HAMAS

L'Égypte propose un accord

L'Égypte a proposé, le 24 décembre, une ébauche d'accord visant la libération d'otages détenus à Gaza en plusieurs étapes, comprenant un cessez-le-feu initial de deux à trois semaines.

La première phase comprendrait une trêve d'au moins deux semaines durant lesquelles le Hamas libérerait 40 otages israéliens, femmes, enfants et des personnes âgées malades, ont précisé les sources. En échange, Israël libérerait 120 prisonniers palestiniens, mettrait fin aux hostilités et apporterait plus d'aide dans la bande de Gaza.

La deuxième phase propose des discussions pour mettre fin aux « divisions » intra-palestiniennes. En outre, il est question de mettre en place un gouvernement palestinien qui gouvernerait sur la bande de Gaza et la Cisjordanie.

La troisième et dernière phase vise un cessez-le-feu complet et un accord total pour libérer tous les militaires israéliens détenus par le Hamas et d'autres groupes palestiniens en échange de palestiniens emprisonnés en Israël. Dans cette même phase, il est question d'un retrait d'Israël de la bande de Gaza et du fait que les Gazaouis puissent retourner dans leur habitation dans l'enclave.

La proposition sera débattue au bureau politique du Hamas au Qatar. Pour l'instant, aucun commentaire n'est parvenu de l'Égypte ou du Hamas. Plus tôt cette semaine, une délégation

du Hamas menée par son leader Ismail Haniyeh s'est rendue au Caire pour des pourparlers avec des fonctionnaires égyptiens.

Les responsables du Mossad ne pensent pas, pour leur part, qu'un accord reste inaccessible et affirment qu'il faut donner au Qatar et à l'Égypte le temps de faire avancer les négociations. Ils fondent leur optimisme sur l'arri-

vée au Caire de dirigeants du Hamas en provenance du Qatar, ce qui indique que des pourparlers sont en cours.

Un haut fonctionnaire a déclaré qu'Israël avait clairement indiqué qu'un nouvel accord était « opportun » et que, dans l'accord précédent, le Hamas avait respecté ses engagements sauf le dernier jour. « Lorsque l'ac-

cord a été violé, nous avons repris les combats. Aujourd'hui, comme nous l'avons dit, nous sommes prêts à reprendre là où nous nous sommes arrêtés la dernière fois. Nous devons commencer par les femmes et les enfants, mais ne pas nous arrêter là. Notre objectif est de libérer tous les otages le plus rapidement possible », a-t-il déclaré.

Le responsable a déclaré qu'Israël comprenait que si un accord était conclu, cela signifierait une pause humanitaire dans les combats, le temps de rassembler les otages et d'organiser leur libération, mais il a insisté sur le fait que l'objectif d'éliminer le Hamas restait inchangé. « C'est notre engagement à la suite des atrocités commises et parce que le Hamas a déclaré qu'il les répéterait et que le désir du groupe terroriste n'a pas changé. Je ne comprends pas pourquoi le monde ne soutient pas notre objectif de mettre fin à de telles atrocités ».

Le gouvernement qatari poursuit également ses efforts, bien qu'une source impliquée dans les négociations ait déclaré qu'il faudrait du temps pour amener les deux parties à accepter les conditions nécessaires.

Yvette Reine Nzaba



Le président égyptien Abdel Fattah al-Sissi (illustration) ©afp

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT
(SERVICES DE CONSULTANTS)
REPUBLIQUE DU CONGO

« Projet d'aménagement des accès routiers au futur Pont Route-Rail sur le fleuve Congo »

Secteur : « transport »

N° d'Identification du Projet : P-Z1-DB0-245

AMI N° 2023-002/MATIER/DGGT-CEP

1. La République du Congo a reçu un don du FONDS SPECIAL DU MECANISME DE FINANCEMENT DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES DU NEPAD (FPPI-NEPAD) afin de couvrir le coût du « Projet d'aménagement des accès routiers au futur Pont Route-Rail sur le fleuve Congo », et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer les prestations relatives à l'« Audit comptable et financier du projet de la route Yié-Maloukou, pour les exercices clos au 31 décembre 2023, 2024, 2025 et clôture du projet ».

2. L'auditeur est chargé de formuler une opinion sur les états financiers de chaque exercice en se fondant sur une vérification faite, conformément aux normes internationales d'audit édictées par le Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance (IAASB) ou aux normes internationales des institutions supérieures de contrôle des finances publiques fixées par l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) ou encore aux normes d'audit nationales.

3. La Cellule d'exécution des projets multilatéraux logée à la Délégation Générale aux Grands Travaux au Congo, ci-après dénommée « Organe d'Exécution » invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la pro-

cédures de sélection seront conformes aux « Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants » de la Banque Africaine de Développement, édition de Mai 2008, révisée en Juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : 9 heures à 14 heures.

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le 12 janvier 2024 à 12 heures 30 mn (heure locale, TU+1) et porter expressément la mention « AMI N° 2023-002/MATIER/DGGT-CEP / Sélection de Consultants-Firmes) / Audit comptable et financier du projet de la route Yié-Maloukou, pour les exercices clos au 31 décembre 2023, 2024, 2025 et clôture du projet ».

À l'attention : Monsieur BATOUNGUIDIO, Coordonnateur du Projet,
Adresse : 2, avenue de la Base aérienne Marien NGOUABI
(Croisement avec le Boulevard Denis SASSOU NGUESSO),
5ème étage de l'immeuble Cheick TAMBADOU à Brazzaville, République du Congo
E-mail : ceprbaddggt@gmail.com; payima6@gmail.com

Fait à Brazzaville, le 12 décembre 2023

Le Coordonnateur,

Signé

BATOUNGUIDIO.-

COOPÉRATION

Paris ferme définitivement son ambassade à Niamey

Un divorce définitivement acté par la fermeture de l'ambassade de France au Niger et le départ des derniers militaires du pays, le 22 décembre.

Les derniers militaires français déployés au Niger ont quitté le pays le 22 décembre, actant le divorce entre Paris et le gouvernement de transition. Le retrait des 1500 soldats et aviateurs français du Niger, le dernier pays allié de Paris au Sahel, fait suite à ceux du Mali et du Burkina Faso, où la France a également été poussée vers la sortie par des militaires hostiles. Après un bras de fer de deux mois avec les nouvelles autorités au Niger, qui ont dénoncé plusieurs accords militaires avec Paris, le président français, Emmanuel Macron, avait fini par annoncer fin septembre le départ des troupes françaises de ce pays «d'ici la fin de l'année».



Défi logistique pour le retrait des troupes

L'ambassadeur de France au Niger, Sylvain Itté, expulsé par les nouvelles autorités, a quitté le pays fin septembre, après des semaines où il avait été coincé à l'intérieur de la représentation diplomatique. Paris a décidé de fermer son ambassade à Niamey, où « elle

n'est plus en capacité de fonctionner normalement », a-t-on appris de sources diplomatiques, actant définitivement un divorce entre les deux pays. La manoeuvre de retrait des troupes françaises, débutée en octobre, a représenté un défi logistique, impliquant en partie un périple de 1700 km sur des routes et pistes où

sévissent des groupes jihadistes, pour rejoindre la N'Djamena, au Tchad, où se trouve le commandement des forces françaises au Sahel. Une partie des containers français sera acheminée par voie terrestre de N'Djamena vers le port de Douala, au Cameroun, un trajet d'environ 1500 km, avant de prendre

le chemin de la France par voie maritime.

Rapprochement avec la Russie

Au Niger, le gros lot des troupes françaises était déployé sur la base aérienne de Niamey et le reste aux côtés des forces nigériennes sur deux postes avancés dans la zone des trois frontières entre le Mali, le Niger et le Burkina Faso, considérée comme un refuge de groupes liés à Al-Qaïda et l'Etat islamique. Depuis le coup d'Etat au Niger qui a renversé le président élu, Mohamed Bazoum, les généraux nigériens au pouvoir ont rompu les liens avec plusieurs partenaires occidentaux et se sont rapprochés des Russes. Début décembre, Niamey a annoncé mettre fin à deux missions, civile et militaire, de l'Union européenne. Les Etats-Unis et l'Allemagne se sont dits prêts à reprendre les discussions avec les Nigériens.

Noël Ndong

HYDROCARBURES

L'Angola se retire de l'Opep

Mécontent des quotas fixés lors de la dernière réunion ministérielle de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), le gouvernement angolais a décidé de la quitter. L'annonce a été faite le week-end dernier.



Selon un communiqué, le gouvernement angolais redoute une réduction de sa production pétrolière en raison d'une décision qui a été prise par les pays membres de l'organisation en maintenant les anciens quotas. Ainsi, l'Angola souhaite désormais se concentrer davantage sur ses propres objectifs.

« Nous voulons produire plus d'un million de barils de pétrole par jour. Dans cette optique, le pays va mettre sur le marché au moins cinquante blocs pétroliers », souligne le communiqué. Il spécifie qu'en fin novembre, l'Angola et le Nigeria, les deux poids lourds pétroliers du continent africain, s'étaient montrés mécontents de leurs quotas lors de la dernière réunion ministérielle de l'alliance.

Notons que l'Opep a été fondée en 1960 et réunit treize membres, sous la houlette de Ryad.

Rock Ngassakys

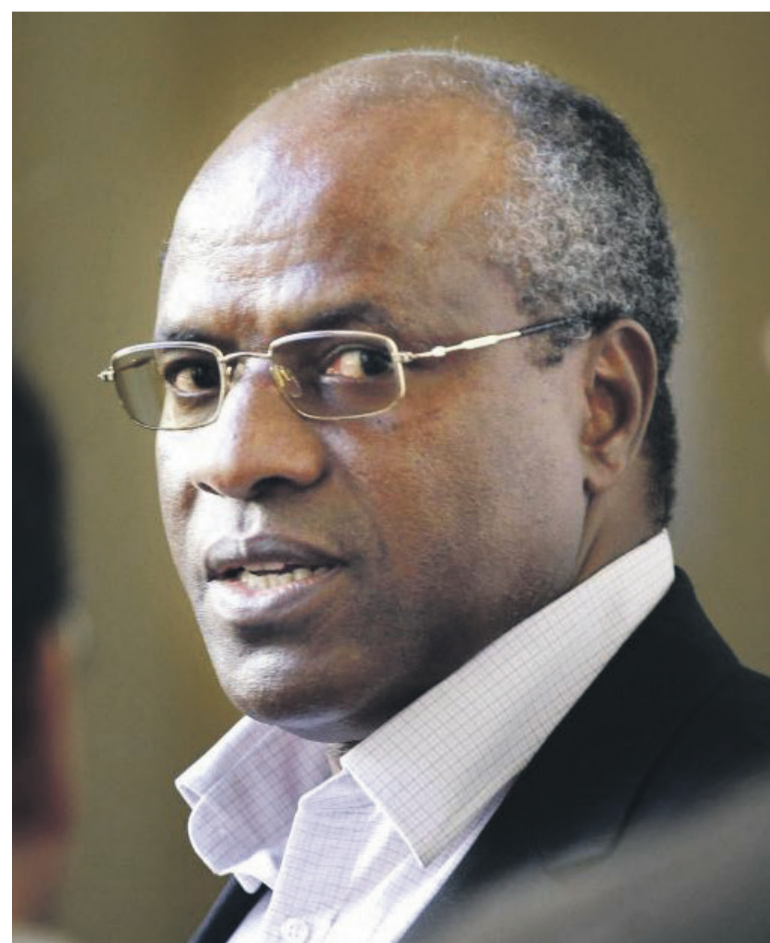
GÉNOCIDE RWANDAIS

Sosthène Munyemana condamné à 24 ans de réclusion criminelle

La Cour d'assise de Paris a rendu son verdict. Sosthène Munyemana a été condamné à 24 ans de prison de réclusion criminelle, avec une période de sûreté de huit ans, pour son implication dans le génocide des Tutsi en 1994

L'ancien médecin rwandais comparait pour « génocide » et « crimes contre l'humanité ». Il était accusé d'avoir signé une motion de soutien au gouvernement génocidaire et d'avoir participé à l'organisation du génocide dans le Sud du Rwanda. Sosthène Munyemana s'était installé en France juste après le génocide et une première plainte avait été déposée contre lui en 1995. Puis, en 2008, le Rwanda avait émis un mandat d'arrêt contre lui, mais la Cour d'appel de Bordeaux avait refusé de l'extrader. Ce n'est qu'en 2011 qu'il avait été mis en examen en France. Le 24 décembre, le parquet avait requis une peine de trente ans de réclusion criminelle.

Face au jury, Sosthène Munyemana a affirmé n'avoir jamais prêté allégeance à qui que ce soit lors du génocide des Tutsi et avoir cherché à sauver des vies. « Avec mes voisins et mes collègues, nous nous sommes opposés de notre possible face à l'indicible », a-t-il déclaré, avant d'exprimer sa compassion aux familles des victimes. Il s'est présenté lui-même en victime



en évoquant les Tutsi exterminés au sein de sa belle-famille. Ses avocats ont annoncé qu'ils allaient faire appel. Un nouveau procès ne devrait pas se tenir

avant 2025. Une trentaine de dossiers serait en cours d'enquête chez les juges d'instruction.

N.Nd.

CLOSE COMBAT

Les partenaires et membres du CSF récompensés

Prélude à la période de fin d'année, le Cercle sportif Funitan (CSF) a organisé, le 23 décembre, sous l'égide de la Fédération congolaise de close combat et disciplines associées, une journée dédiée aux athlètes, parents membres qui se sont distingués positivement. Ils ont reçu des diplômes et des médailles d'honneur.

La rencontre qui s'est déroulée au centre de formation ex-Gothia de Mfilou a permis aux dirigeants du CSF d'encourager puis de renforcer l'unité entre les athlètes et les responsables, d'une part, et entre les membres du club et les parents d'élèves puis les dirigeants fédéraux, d'autre part.

Selon le principal du CSF, le moniteur Roland Francis Mahoungou, cette initiative qui est une première au Congo va se pérenniser. Il a profité de l'occasion pour détailler l'importance de ce sport tout en annonçant le programme d'activité de la saison sportive 2023-2024.

Rude Ngoma



Les membres du CSF/Adiac

CAN 2024

Sébastien Desabre présélectionne 45 Léopards

Une liste de quarante-cinq joueurs présélectionnés de la République démocratique du Congo (RDC) a été expédiée à la Confédération africaine de football (CAF), avant la dernière de vingt-sept joueurs attendue le 27 décembre.

Le sélectionneur de l'équipe nationale de la RDC rendra publique, le 27 décembre, sa liste des vingt-sept joueurs retenus pour la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN), prévue du 13 janvier au 11 février 2024, en Côte d'Ivoire. Cette liste sera soumise définitivement à la CAF à cette date et ne pourrait être modifiée, en cas de blessure des joueurs, que le 3 janvier 2024. La RDC, rappelons-le, partage le groupe F avec le Maroc, la Zambie et la Tanzanie.

Sébastien Desabre a probablement envoyé une liste de quarante-cinq présélectionnés, selon les instructions de la CAF. Parmi eux, seuls le gardien de but Siadi Baggio de Mazembe et le latéral droit Dieumerci Mukoko Amale évoluent au pays (Amale est revenu dans Daring Club Motema Pembe-DCMP- après un temps à Difaa El Jadida au Maroc). Le gardien de but Esdras Kabamba (22 ans) de Bravo, en Angola, est le plus jeune présélectionné, alors que les deux cadres Cédric Bakambu et Gaël Kakuta sont les plus âgés, avec 32 ans chacun. Tuanzebe, le nouveau... Sur cette, on souligne la



Les Léopards de la RDC/DR

présence de deux défenseurs Axel Tuanzebe d'Ipswich (Championship anglaise - D2). Natif de Bunia, dans l'actuelle province de l'Ituri, il a été formé à Manchester où il a aussi joué en senior avec peu d'apparition entre 2017 et 2021, étant souvent en prêt à Aston Villa jusqu'en 2022 avant de prendre la direction de Naples, en Italie, et de revenir en Angleterre, à Stoke City. Il a été sollicité à endosser le maillot des Léopards depuis ses débuts à Manchester, mais sans succès. Après ses 26 ans, il accepte finalement de jouer pour son pays d'origine.

Les quarante-cinq présélectionnés

Gardiens

Mpasi Mpasi (FC Rodez), Siadi Baggio (TP Mazembe), Dimitri Bertaud (Montpellier/L1 France), Esdras Kabamba (Bravos Dos Maquis/Angola).

Défenseurs

Inonga Baka (Simba SC/Tanzanie), Vital Nsimba (Bordeaux/L2 France), Brian Bayeye (AS Ascoli/D2 Italie), Joris Kayembe (KRC Genk/Belgique), Rocky Bushiri (Hibernian/Écosse), Gédéon Kalulu (FC Lorient/L1 France), Chancel Mbemba (Olym-

pique de Marseille/L1 France), Dieumerci Mukoko Amale (DCMP), Jordan Ikoko (Paphos/Chypre), Glody Ngonda (FC Riga/Lituanie), Arthur Masuaku (Besiktas/Turquie), Dylan Batubinsika (Saint-Étienne/L2 France), Arsène Zola (Wydad Athletic de Casablanca/Maroc), Merveille Bope (Standard de Liège/Belgique), Axel Tuanzebe (Ipswich Town/D2 Angleterre).

Milieux

Edo Kayembe (Watford/D2 Angleterre), Aaron Tshibola (Hatta Club/Emirats arabes unis), Samuel Moutoussamy (Nantes/

L1 France), Charles Pickel (Cremonese/D2 Italie), Pelly Ruddock Panzu (Luton Town/D2 Angleterre), Théo Bongonda (Spartak Moscow/Russie), Chadrack Akolo (FC Saint Gall/Suisse), Neeskens Kebano (Al Jazira/Qatar), William Balikwisha (Standard de Liège/Belgique), Gaël Kakuta (Amiens SC/L2 France), Grady Dianzana (West Bromwich Albion/D2 Angleterre), Omenuke Mfulu (Las Palmas/Espagne), Arnaud Lusamba (Pendikspor/Turquie).

Attaquants

Simon Banza (Braga SC/Portugal), Silas Katompa (VFB Stuttgart/Allemagne), Cédric Bakambu (Galatasaray SK/Turquie), Fiston Kalala (Pyramides FC/Égypte), Yoan Wissa (Brentford/Angleterre), Glody Lilepo (Valenciennes FC/L2 France), Meschack Elia (Young Boys BSC/Suisse), Aldo Kalulu (Partizan Belgrade/Serbie), Gaetan Laura (Samsunspor/Turquie), Ben Malango (Qatar SC/Qatar), Jonathan Bolingi (FC Vojvodina/Serbie), Jonathan Okita (FC Zurich/Suisse) et Jackson Muleka (Besiktas/Turquie).

Martin Enyimo

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Roumanie, 21e journée, 1re division

En quête d'un succès depuis le 30 octobre, le CFR Cluj se relance avec la manière dans le derby face à l'Universitatea (4-0). Aligné à un poste moins axial, Durel Avounou a eu moins d'influence qu'à son habitude. Une passe décisive tout de même, un centre tendu au premier poteau pour Birligea (2-0, 41e min) et un pressing qui amène le 4-0 à la 86e.

Le CFR est 2e avec 36 points et huit longueurs de retard sur le premier.

En déplacement à Galati, Botoani remporte sa première victoire de la saison (0-2). Sans Kablan Ngoma, absent du groupe. Botosani reste dernier avec 12 points.

Juhvel Tsoumou n'est pas entré en jeu lors du match nul du Rapid Bucarest à Constanta (0-0). Le Rapid est 4e avec 33

Italie, 18e journée, 2e division

Parma bat Ternana 3-1. Titulaire en pointe, Gabriel Charpentier a été remplacé à la 54e min, à 2-1. Parma est leader avec 38 points.

Israël, 11e journée, 1re division
Enorme Mavis Tchibota qui mène l'Hapoel Tel Aviv à la victoire face à Petah Tikva (4-1). Dès la 13e min, l'international congolais part de son camp, déborde à gauche, fixe deux défenseurs et dépose le cuir d'un centre précis du gauche sur la tête de Senior (1-0).

A la 39e min, il demande le ballon dos au but, se retourne, pénètre, élimine son vis-à-vis d'un crochet (un peu long) et enroule du droit. Imparable. Remplacé à la 76e, il totalise deux buts et deux passes décisives en huit apparitions.

En défense, Bryan Passi était également titulaire et a joué toute la rencontre.



Septième but de la saison pour Archange Bintsouka/DR

Albanie, 18e journée, 1re division

Le Partizani Tirana s'incline à domicile face à l'Erzeni Shijak (1-2). Titulaire, Archange Bintsouka a réduit le score à la 52e min: servi dans l'axe, il dribble le gardien et désaxé, tente un tir dévié en corner.

Sur le coup de pied arrêté, il place une tête des six mètres et réduit l'écart (53e min).

Le septième but de l'international congolais ne suffit pas au champion en titre, qui concède sa deuxième défaite de la saison et reste second à cinq longueurs d'Egnatia.

Turquie, 18e journée, 1re division

Titulaire devant la défense, Chandrel Massanga a été remplacé sur blessure à la 31e minute. Sans lui, Hatayspor s'incline 1-2 face à Besiktas.

Turquie, 17e journée, 2e division

Sans Bevic Moussiti Oko, hors du groupe pour le 3e match consécutif, Boluspor chute à Çorum (1-2).

Angleterre, 18e journée, 1re division

Han Noah Massengo n'était pas dans le groupe de Burnley, vainqueur 2-0 à Fulham.

Angleterre, 23e journée, 2e division

Huddersfield est battu à Norwich (0-1). Remplaçant, Loick Ayina n'est pas apparu sur l'aire de jeu. Notons que son entraîneur, coutumier du fait, n'a procédé qu'à un seul remplacement.

Chypre, 16e journée, 1re division

Sans Ravy Tsouka Dozi, non convoqué, l'AEL Limassol s'in-

cline à domicile face Pafos (1-2).

Valdy Matongo était titulaire lors de la défaite de Zakakiou sur le terrain de l'Aris Limassol (0-1).

sur le second but de Vérone à la 90e : une accélération côté gauche et un centre en retrait pour Duric.

Il s'agit de la première passe décisive de l'ancien Barce-



Jordi Mboula passeur décisif face à Cagliari/DR

Ecosse, 17e journée, 1re division

Sans ses Congolais, Dylan Bahamboula et Scott Bitsindou, Livingston s'incline au Celtic (0-2).

Italie, 17e journée, 1re division
Malgré une large domination initiale, Cagliari chute sur le terrain du Hellas Vérone (0-2). Titulaire, Antoine Makoumbou a été exclu à la 51e min, après avoir reçu un second avertissement (le premier à la 12e). Le tournant du match puisque Ngonge ouvre le score à la 53e min pour les locaux.

Lancé à la 77e min, Jordi Mboula est passeur décisif

lonais. En revanche, c'est le deuxième carton rouge de Makoumbou, après celui reçu le 2 décembre.

Warren Bodno n'est pas entré en jeu lors du revers de Monza face à la Fiorentina (0-1).

Grèce, 15e journée, 1re division

Kifisia prend le bouillon face au Paok Salonique (0-6). Remplaçant, Thievy Bifouma est entré à la 66e min, à 0-4.

Portugal, match avancé de la 15e journée, 1re division
Sans Dylan Saint-Louis, absent, Vizela est tenu en échec par Moreirense (0-0).

Camille Delourme



Une passe décisive et un but: la panthère a contribué à la victoire de l'Hapoel Haifa sur Petah Tikva/DR

points.

Reprise du championnat le 21 janvier.

Turquie, 17e journée, 1re division

Remplaçant, Chandrel Massanga est entré à la 46e min lors du match nul d'Hatayspor à Ankaragücü (0-0). L'ancienne équipe de Dylan Saint-Louis est 11e avec 19 points.

Turquie, 16e journée, 2e division

Sans Bevic Moussiti Oko, absent du groupe, Boluspor bat Manisa (1-0).

En revanche, deuxième match hors du groupe pour Fernand Mayembo, non convoqué lors du succès de l'Hapoel Haifa face à Netanya (2-1).

Haifa est 3e avec 21 points, devant Tel Aviv, 5e avec 18 points.

Turquie, 17e journée, 2e division

Francis Nzaba, titulaire, et Genclerbirligi s'inclinent à domicile face à Tuzlaspor (0-2). Sakaryaspor bat Kocaelispor (2-1). Remplaçant, Simon Nsana n'est pas entré en jeu.

SANTÉ DE LA REPRODUCTION

Une promotion de la planification familiale au profit des jeunes filles

Afin d'épargner les jeunes filles des grossesses non désirées et leurs conséquences, une campagne de promotion de la planification familiale et de fourniture gratuite des méthodes de contraceptions modernes a été initiée à Pointe-Noire par l'Association congolaise pour le bien-être familial (ACBEF).

De nombreuses jeunes filles en âge de procréer ont du mal à avoir accès aux méthodes de contraception modernes (pilules, implants, spermicides...). Ce qui les expose aux grossesses non désirées, aux avortements et au non-respect des espacements des naissances. Pour ce faire, l'ACBEF a initié une campagne de sensibilisation dans le but de rapprocher les jeunes filles en âge de procréer de ses services. Ainsi, ont été déployés à Vindoulou, au Centre de santé intégré (CSI) Pk 8, au CSI Jean-Denis-Tchimbakala et au CSI Etraba le personnel et les jeunes sensibilisateurs de l'ACBEF pour orienter, consulter et offrir des méthodes de contraception modernes. Cette campagne a été rendue possible grâce à la subvention offerte à l'ACBEF par le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), dans le cadre du projet intitulé «Accès aux services SSR pour les femmes en âge de procréer et les jeunes et adolescentes par des campagnes de promotion du planning familial ainsi que la diffusion de l'information». La sensibilisation à la planification familiale et au VIH /sida dans



des écoles; le dépistage dans les marchés; la fourniture des méthodes de contraception modernes... sont, entre autres, les différentes activités menées. En effet, les services de santé sexuelle et reproductive, y compris la planification familiale (services SSR/PF) sont des leviers sur lesquels s'appuient les stratégies de mise en œuvre des interventions en vue de l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile. Cependant, le niveau de l'offre des services

de la SSR/PF semble encore insuffisant dans la plupart des formations sanitaires tant les indicateurs dans ce domaine ne sont pas reluisants. Ils indiquent le taux de mortalité maternelle de 436 décès pour 100 000 naissances vivantes (2014-2015) ; l'indice synthétique de fécondité de 4,4 ; une proportion non négligeable de femmes en âge de procréer ayant des besoins non satisfaits en matière de PF, soit (17,9%) ; une faible prévalence contraceptive au niveau national, soit 18,5%

des méthodes contraceptives modernes (2014-2015). Aussi, les données d'études/enquêtes d'envergure nationale les plus récentes apportent des preuves incontestables sur la précocité des premiers rapports sexuels, des premières naissances et des premières unions chez les adolescentes congolaises. Si l'on associe ces données probantes à la difficulté de l'accès à l'information fiable en matière de SSR/PF, l'on peut saisir l'ampleur de la situation de vulnérabilité des femmes en général,

des adolescentes et jeunes filles en particulier, laquelle situation nécessite des actions innovantes, efficaces, soutenues dans la durée. Les données sur l'infection par le VIH et le sida ne sont pas reluisantes non plus : les projections Spectrum 2022 estiment à 3,8% parmi les personnes de 15 à 49 ans. Les femmes (5,6%) sont plus touchées que les hommes (2,1%). Les adolescents et jeunes sont vulnérables à l'infection du VIH : une séroprévalence de 1,7% chez les 15-24 ans (2009) et ils constituent plus de 40% des nouvelles infections. Ces situations sont plus préoccupantes chez les filles que chez les garçons. Signalons que l'ACBEF intervient depuis plus de trente-six ans dans le domaine de la SSR/PF. Elle dispose de trois cliniques spécialisées en santé de la reproduction dont une à Pointe-Noire, dotée de personnel de santé. Elle a, entre autres, des capacités de s'adapter pour être mobile et plus fréquentable par les adolescents et aux autres groupes les plus vulnérables.

Hervé Brice Mampouya

EN VENTE

ÉMILE GANKAMA

À la vie bel hommage

Dieudonné ANTOINE-GANGA

Les épîtres congolaises

Émile Gankama

La Cité d'attache du vieux port

Roman

MILDRED MOUKENGA

Enky

nyuki ROMAN

Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi

(1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique

Préface du Pr Théophile OBEAGA

MARIEN FAUNEY NGOMBÉ

TANT QUE L'ÉQUATEUR PASSERA PAR PENDA

LE CADAVRE DU FLEUVE

Marie-Françoise Ibovi

Placide Moudoukou

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)

ALPHONSE CHARDIN N'KALA

AU CRÉPUSCULE DU RÊVE

EMILE GANKAMA

LA FAMILLE AFRICAINE

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES

L'AJS sensibilise les jeunes filles des villages La Loémé et Makola

L'association des jeunes sociologues (AJS) a organisé récemment des sensibilisations de masse et un focus group dans les villages de Makola et La Loémé, dans le district de Hinda, département du Kouilou, à la faveur de la Journée internationale de la jeune fille.

L'activité a été organisée dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Kutelema na kuniokama ya ba kento », entendez, « Levons-nous contre la maltraitance des femmes », mis en œuvre par l'AJS en collaboration avec la fondation Avsi, demandeur principal du projet financé par l'Union européenne. Elle a eu lieu dans les villages de Makola et la Loémé en raison de plusieurs facteurs socio-culturels non négligeables qui exposent les jeunes filles de ces contrées à plusieurs dangers, à savoir l'éloignement du collège les obligeant à vivre loin des parents en louant des maisons avoisinantes ou ense faisant héberger par des tiers, précarité des parents, vulnérabilité, harcèlement de toutes sortes... Autant de facteurs défavorisant qui les exposent à l'inceste et à la pédophilie.



L'ambiance après la sensibilisation à La Loémé/Adiac

La définition des concepts « inceste et pédophilie », thème du jour, a été faite par les membres de l'AJS en ouverture des échanges qui ont eu lieu dans un esprit participatif. De nombreux témoignages recueillis lors de ce focus corroborent ce constat. En effet, des jeunes filles ont reconnu être victimes de ces pratiques avilissantes mais n'osent pas les dénoncer par peur de représailles et de railleries. Celles vivant dans des foyers, par

exemple, ont affirmé subir plusieurs violences telles la battue, les tortures morales ou physiques, les sévices corporelles, les relations sexuelles forcées à cause de leur vulnérabilité et de leur mutisme. De ces pratiques négatives et rébarbatives s'en suivent des grossesses indésirables, des mariages précoces et aussi des maladies sexuellement transmissibles. Une sensibilisation faite dans le but de contribuer à la réduction

des cas des violences faites aux filles dans le département du Kouilou et dans le district de Hinda, mais aussi prévenir les violences ayant pour base le genre auprès des jeunes filles.

Signalons que l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies a proclamé la Journée internationale de la jeune fille qui est célébrée le 11 octobre de chaque année par les pays membres. Ainsi, elle invite les gouvernements, les or-

ganismes internationaux et les organisations non gouvernementales à organiser des activités de sensibilisation à la problématique des violences faites aux jeunes filles dans le but d'impliquer les communautés, les pouvoirs publics, les organismes nationaux et internationaux dans la mise en œuvre des actions qui visent à assurer la prévention, la prise en charge et la protection des filles exposées à ces violences.

Hervé Brice Mampouya

FÊTE DE NOËL

Un repas d'amitié au Cercle culturel pour enfants

Pour égayer les enfants en cette période de fêtes de fin d'année, Justine Madieta dite Just Mad, artiste-peintre, promotrice culturelle, a offert le 24 décembre un repas d'amitié aux enfants du Cercle culturel pour enfants, à Pointe-Noire.



La photo de famille lors du quart de Noël au CCE/Adiac

Les enfants fréquentant le Cercle culturel pour enfants (CCE) ont passé la fête de Noël au rythme des jeux, des animations diverses ponctuées par un repas d'amitié.

Selon Just Mad, la généreuse maman, ce repas marque son attachement au CCE et son amour pour les enfants, l'avenir de demain. Des enfants qui sont prêts à prendre la relève des parents dans l'art et la culture au vu de la prestation de leur orchestre entonnant avec maestria d'harmonieuses mélodies bien accompagnées par les instrumentistes jouant la batterie, la guitare, la flûte... Un récital de chants bien apprécié par les parents, animateurs et invités.

Cette activité s'inscrit dans le cadre de la 26e édition du quart de Noël célébré par le CCE.

H.B.M.

FOLKLORE

De nombreux groupes traditionnels égayent les habitants de Ngoyo

La première édition du Festival des danses traditionnelles au Kouilou a eu lieu le 23 décembre à Pointe-Noire, à l'Espace culturel Mbongui chez Noeldie, dans le 6^e arrondissement Ngoyo, en présence des chefs de quartier de cette circonscription administrative.



Alphonse Mantsanga posant avec les artistes/Adiac

« Danses, chants et rythmes du Kouilou » a été le thème de l'activité organisée par le Comité régional des ensembles traditionnels du Kouilou (Cretk), que dirige Alphonse Mantsanga. Ce dernier a rappelé dans son adresse à l'assistance sa promesse d'organiser en fin d'année une grande activité culturelle dans ce lieu. « Notre ambition est de redynamiser

les activités culturelles de notre département », a-t-il dit. Ainsi, se sont succédé sur le podium les groupes Mbongui Kinkulu, Ndara, Luak lu Mogno, sous les acclamations du public. Inauguré en février 2022, l'espace culturel Mbongui est un cadre d'expression des artistes en général et des ensembles traditionnels et tradi modernes en particulier, a dit Noelien

Samba, son promoteur. Il a réaffirmé son attachement à la musique et aux rythmes du terroir, symboles de l'identité culturelle nationale.

L'organisation de cette première édition du Festival des danses traditionnelles du Kouilou marque la relance des activités culturelles du Cretk après une longue période d'éclipse.

H.B.M.

DIPLOMATIE

Quatre nouveaux ambassadeurs accrédités au Congo

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a reçu, le 26 décembre, les lettres de créance des nouveaux ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de l'Inde, la Serbie, la Suisse et la République démocratique du Congo (RDC) en République du Congo.

L'ambassadeur de l'Inde, Madan Lal Raigar, est agent du ministère des Affaires étrangères depuis 2007. Avant de rejoindre son poste actuel, il était directeur de la division de l'administration des partenariats de développement au sein du ministère des Affaires étrangères du gouvernement indien à New Delhi. Il est titulaire d'une licence en commerce de l'université du Rajasthan.

Madan Lal Raigar a notamment été consul général de l'Inde à Hambourg, en Allemagne, chargé d'affaires par intérim et chef de l'administration, des services politiques, économiques et consulaires de l'ambassade de l'Inde à Antananarivo, à Madagascar. Il a également occupé diverses fonctions à l'ambassade de l'Inde à Khartoum, au Soudan, au consul de l'Inde à Vancouver au Canada, au haut-commissariat de l'Inde à Colombo, au Sri Lanka, à l'ambassade de l'Inde à Abu Dhabi aux Emirats arabes unis, et au consulat général de l'Inde à Djeddah en Arabie saoudite.

Au siège du ministère des Affaires étrangères à New Dheli, il a travaillé dans les divisions de l'économie de l'administration, des Amériques et des projets.



Justin Inzun Kakiak lors de la remise des Lettres de créance au chef de l'État, le 26 décembre à Brazzaville/Presse présidentielle

Rappelons qu'en novembre dernier, à l'issue de la présentation des copies figurées de ses lettres de créance au ministère des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Madan-Lal Raigar a déclaré qu'il a été mandaté pour « intensifier les relations entre le Congo et l'Inde ».

Né en 1955 à Vranje, le Dr Miroljub Jevtic, nouvel ambassadeur

de la Serbie est professeur à la Faculté de sciences politiques de l'université de Belgrade. Il fut le premier au monde à initier la revue scientifique internationale en anglais intitulée « politologie des religions ».

La revue a rassemblé les scientifiques du monde entier, en tant qu'auteurs ou en tant que membres de la rédaction et du comité international de conseil. Elle est l'une

des revues des sciences humaines les plus internationales au monde

La Suisse est représentée au Congo par Chasper Sarott né en 1979. Après ses études en droit à l'université de Zurich et à l'université Humboldt de Berlin, il entre au service du Département fédéral des affaires étrangères en 2010, et est affecté comme stagiaire à Astana

(aujourd'hui Nur-Sultan). En 2011, il est retourné au siège, où il a occupé le poste de coordinateur régional adjoint, d'abord à la Division politique II (Afrique Moyen-Orient), puis à la Division Afrique subsaharienne et Francophonie, nouvellement créée. En 2014, il a été transféré à Beyrouth en tant que chef de mission adjoint. À partir d'août 2017, Chasper Sarott a occupé le poste de chef de mission adjoint à Varsovie. Depuis octobre 2019, il est chef de mission à Antananarivo.

Nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire en République du Congo par ordonnance rendue publique le 4 décembre, Justin Inzun Kakiak, originaire de la République démocratique du Congo (RDC) est né en 1957. Il a intégré l'appareil de renseignement au début des années 1980. Il est administrateur général de l'Agence nationale de renseignements congolaise (ANR) de mars 2019 à décembre 2021. Inzun Kakiak est chef du département extérieur de 2003 à 2006. En République du Congo, il succède à Christophe Muzungu.

Yvette Reine Nzaba

NOËL

Plus de 500 enfants ont reçu des jouets

À l'instar des années précédentes, la présidente de la Fondation Congo Assistance, Antoinette Sassou N'Guesso, a offert, les 24 et 25 décembre à Brazzaville, en partenariat avec des donateurs, des jouets et un repas aux enfants à l'occasion de la fête de Noël.

Les différentes cérémonies de remise de jouets organisées respectivement au siège de la Fondation Congo Assistance et sur l'esplanade des tours jumelles ont concerné les enfants issus des orphelinats, ainsi que les meilleurs élèves âgés de 5 à 11 ans en provenance des neuf arrondissements de Brazzaville. S'exprimant devant quelques membres du gouvernement et leurs épouses, des donateurs et plusieurs autres invités, la directrice de cabinet de l'épouse du chef de l'État, Blandine Malila, a rappelé dans son discours les missions que s'est assignées la Fondation Congo assistance depuis sa création, à savoir la promotion de l'action sociale au Congo dans plusieurs domaines, (santé, développement, éducation, formation professionnelle, l'assistance aux personnes âgées et vulnérables).

« L'organisation de cet arbre de Noël offre l'occasion à la présidente de la Fondation Congo Assistance, Antoinette Sassou N'Guesso, de partager



Un échantillon d'enfants posant avec Antoinette Sassou N'Guesso/Adiac

avec les enfants un repas et des moments de joie », a expliqué Blandine Malila, rappelant qu'au cours des six dernières années, cette tradition avait été délaissée pour céder la place aux actions à impact plus durable portant notamment sur l'amélioration des conditions de vie des enfants vulnérables évoluant dans des structures de prise en charge sociale, mais également sur l'aménagement de l'environnement éducatif des élèves, qui s'est traduit par la construction et la réfection de quelques écoles publiques et orphelinats. « Animée par la ferme conviction que l'éducation et le déve-

loppement psychosocial de nos enfants constituent l'un des fondements d'un avenir prometteur pour nos petits, la première dame poursuivra autant que possible son action pour cette cause », a-t-elle assuré.

Suite à cet élan de solidarité envers les enfants, l'administrateur maire de Ouenzé, le cinquième arrondissement, Marcel Ganongo, représentant son collègue de Talangai, le sixième arrondissement, a exprimé sa joie et son émotion. De même que les enfants bénéficiaires, il a remercié la présidente de Congo Assistance pour « son geste d'amour; de



Les enfants autour du père Noël/Adiac

générosité et de compassion d'une admirable mère, tendre et attentionnée ».

Rappelons que la cérémonie de remise de jouets aux enfants s'est déroulée la veille, au siège de la Fondation Congo Assistance, en présence de la conseillère spéciale, cheffe de département de la communication et des médias du président de la République, Claudia Ikia Sassou N'Guesso, et du président directeur général d'Eco-Oil Energie, Claude Wilfrid Etoke, partenaires de cette ONG.

« Pour assurer les meilleurs services possibles aux plus démunis, la Fondation Congo Assistance travaille, depuis sa création, avec des partenaires et donateurs individuels qui lui font confiance dans son programme d'action », a précisé, dans son discours, la secrétaire générale adjointe de la Fondation Congo Assistance, cheffe de département de l'éducation et de la formation professionnelle, Rosalie Biangana Vouka.

Y.R.Nz.